

ALUMINIUM ET VACCINS

L'hydroxyde d'aluminium est utilisé dans la composition des vaccins car il en accroît l'efficacité.

La corrélation éventuelle entre la présence d'hydroxyde d'aluminium dans les vaccins et la survenue ou le développement d'une nouvelle maladie à point de départ musculaire appelée « myofasciite à macrophages » n'est, à ce jour, pas scientifiquement établie.

Depuis 1926, l'hydroxyde d'aluminium est utilisé comme adjuvant dans les vaccins (au même titre, par exemple, que le phosphate de calcium) dont il renforce l'efficacité en favorisant la production d'anticorps. L'injection par voie intra musculaire de ces vaccins peut conduire, dans certains cas, à des dépôts d'hydroxyde d'aluminium au niveau de cellules immunitaires particulières, les macrophages. Cela explique peut-être, selon les travaux de recherches en cours d'une équipe scientifique française, l'accumulation de ces macrophages au niveau du muscle, qui serait à l'origine d'une nouvelle maladie : « la myofasciite à macrophages ». (MFM)

Etat des connaissances scientifiques à ce jour

Une équipe de chercheurs français de l'Inserm, dirigée par le Pr. Gherardi, a décrit en 1999 une nouvelle maladie musculaire de cause inconnue, « la myofasciite à macrophages » (MFM). Les personnes présentant ces lésions histologiques de MFM décrivent des douleurs articulaires et musculaires et des signes généraux de fatigue. En 2001, le Pr. Gherardi a rendu compte de nouveaux travaux de son équipe montrant qu'il existait, en effet, au niveau du muscle deltoïde de ces patients une infiltration des tissus par des macrophages (cellules immunitaires) contenant de nombreuses inclusions d'hydroxyde d'aluminium.

Il n'est pas scientifiquement reconnu aujourd'hui de façon unanime que les symptômes dont se plaignent certaines personnes vaccinées constituent une seule et même maladie : la MFM.

En France l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire) indique en 2001 : « *les experts considèrent que d'une part, il existe un lien de causalité très probable entre l'administration d'un vaccin contenant de l'hydroxyde d'aluminium et la présence de lésions histologiques caractérisant la MFM, mais que d'autre part, les données disponibles ne permettent pas de conclure à l'existence d'une association entre la lésion histologique et une entité clinique spécifique.* »

Et l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) et l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation Sanitaire) indiquent en 2003 : « *Il n'y a à ce jour pas d'argument épidémiologique probant pour étayer la relation entre la vaccination et l'existence d'une maladie en relation avec la lésion histologique de myofasciite à macrophages* »

En 1999, le Comité Consultatif mondial sur la sécurité des vaccins de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a jugé qu'aucun élément ne justifiait de modifier les pratiques vaccinales dans les cas de vaccins contenant de l'hydroxyde d'aluminium. Cette position a été réaffirmée en novembre 2002 : « *les tous derniers éléments ne tendent pas à conclure que l'administration de vaccins contenant de l'aluminium est dangereuse pour la santé ou qu'il faut modifier les pratiques vaccinatoires en vigueur.* »

En Juin 2012 le groupe de travail spécial de l'Académie Nationale de Médecine sur les adjuvants vaccinaux indique dans son rapport : « *Aucune preuve de toxicité neurologique imputable à l'aluminium de l'alimentation ou des vaccins n'a pu encore être fournie à ce jour.* »

En Juillet 2012, le Comité Consultatif Mondial de la Sécurité Vaccinale (GACVS) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a confirmé dans son Relevé Epidémiologique Hebdomadaire l'innocuité de l'aluminium dans les vaccins.

En juillet 2013, le Haut Conseil de la Santé Publique (HSCP) a publié un rapport sur l'aluminium dans les vaccins dont la conclusion est la suivante : « *Le HCSP estime que les données scientifiques disponibles à ce jour ne permettent pas de remettre en cause la sécurité des vaccins contenant de l'aluminium, au regard de leur balance*

bénéfices/risques. Il recommande la poursuite des vaccinations conformément au calendrier vaccinal en vigueur et met en garde contre les conséquences, en matière de réapparition de maladies infectieuses, que pourrait avoir une baisse de la couverture vaccinale résultant d'une remise en cause des vaccins contenant de l'aluminium en l'absence de justification scientifique. »

ALUMINIUM ET VACCINS

Références :

- 1 – AFSSAPS – Avis – Conseil Scientifique – Myofasciite à macrophages – Séance du 5 Mai 2004.
- 2 – ANAES – INSERM. Réunion de consensus vaccination contre le virus hépatite B. Recommandations. Septembre 2003.
- 3 – InVS et GERMMAD – Myofasciite à Macrophages. Investigation Exploratoire. Rapport. Mars 2001.
- 4 – OMS – Sécurité des vaccins – Comité Consultatif pour la sécurité des vaccins. REH . 1999 ; 74 ; 337-40.
- 5 – OMS – Les MFM et les résultats d'une nouvelle étude. Révision 3 Décembre 2008.
- 6 – Académie Nationale de Médecine – Communiqué à propos des dangers des vaccins comportant un sel d'aluminium. 20 Octobre 2010
- 7 – Couette M, Boisse MF, Maison P, Brugières P, Cesaro P, Chevalier X, Gherardi RK, Bachoud-Levi, Authier F – Long-term persistence of vaccine-derived aluminium hydroxide is associated with chronic cognitive dysfunction. Journal of Inorganic Biochemistry. 2009 ; 103 ; 1571-78.
- 8 – HCSP – Rapport sur l'aluminium dans les vaccins, 13 juillet 2013

